

CONCERTATION

# PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA CENTRALE À BÉTON DE JAVEL-MIRABEAU

PARIS 15<sup>ÈME</sup>

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



# PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA CENTRALE À BÉTON DE JAVEL-MIRABEAU

Présente depuis 1964 sur le Port de Javel Bas,  
la centrale à béton de Mirabeau fait l'objet d'un projet  
de modernisation visant à :

- **assurer le partage du quai** entre industriels et riverains,
- **continuer à alimenter la ville** en matériaux de construction nécessaires à son développement,
- **optimiser la gestion environnementale du site** grâce à la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles.

Sélectionné sur concours par les autorités portuaires,  
le projet fait l'objet d'un permis de construire valide depuis 2017.  
La centrale bénéficie de la proximité immédiate de la Seine  
pour limiter l'usage des camions et ses impacts environnementaux.  
Elle est alimentée à 86 % par la voie d'eau.

## LE BÉTON, UN PRODUIT DE PROXIMITÉ

### LES BÉTONS DE MIRABEAU SONT UTILISÉS :

#### PRINCIPALEMENT POUR LES CHANTIERS DE PROXIMITÉ COMME :

- l'extension d'une **école rue Michel-Ange** - Paris 16,
- la rénovation de l'**Hôpital européen Georges-Pompidou** - Paris 15,
- ou la restructuration de l'ancien siège de la **SMA BTP** - Paris 15

#### ET DES OUVRAGES EMBLÉMATIQUES ET RÉALISATIONS STRUCTURANTES, TELS QUE :

- le **stade Jean Bouin**,
- la **fondation Louis Vuitton**
- ou encore les **pistes cyclables** des bords de Seine.

**Le béton est un produit frais qui doit être mis en œuvre dans l'heure suivant sa fabrication.  
En moyenne, les bétons de Mirabeau parcourent 2,5 km.**

# UN PROJET REVU

POUR AMÉLIORER SON INSERTION URBAINE

À la demande des parties prenantes locales, riverains et Ville de Paris, une concertation s'est engagée afin d'améliorer l'insertion urbaine, architecturale et paysagère du projet.

## PROJET INITIAL

Permis de construire obtenu en 2017



- Capacité de production maximale : 120 000 m<sup>3</sup>
- 2 malaxeurs
- 7 trémies servant au stockage des granulats
- 9 silos servant au stockage du ciment
- 2 tapis transporteurs
- Restitution des quais à la promenade / création de placettes
- Parking des 16 camions à l'intérieur de l'installation

## MODIFICATIONS

Propositions issues de la concertation



- Capacité maximale réduite d'un tiers : 80 000 m<sup>3</sup>
- Suppression d'1 malaxeur, portant la capacité de malaxage à 3 m<sup>3</sup>
- Suppression de 2 trémies
- Suppression de 3 silos
- Suppression d'une bande transporteuse
- Diminution de 20% taille bloc malaxeur
- Recul du bloc malaxeur de 2,5 mètres sur le quai
- Restitution du parking voitures au public

# LE NOUVEAU PROJET

## ISSU DE LA CONCERTATION



## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS\* POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION

- **Bardage bois**, en cohérence avec l'installation Point P voisine
- **Végétalisation**
- **50 % de production de béton bas carbone** en 2023
- **12 camions numérotés**, dont 50 % au GNV fin 2021 et 100 % mi 2022
- **Elargissement des horaires** d'accès des quais au public
- **Création d'un emploi "d'Agent de cour"** chargé de la bonne application des règles sur la centrale
- **Engagement de performance environnementale** (Charte d'amélioration des ports)

Le site présente des caractéristiques géographiques (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), techniques (Présence de réseaux en sous-sol) et industrielles (système gravitaire) qui n'ont pas permis d'appliquer certaines demandes des riverains :

- **Diminuer la hauteur** de l'installation
- **Entermer les trémies** granulats
- **Déplacer le bloc malaxeur**
- **Bardage des trémies**
- **Bardage réfléchissant**
- **Végétalisation de pleine terre** à certains endroits

\* Modifications proposées, sous réserve de leur acceptation par les Architectes des Bâtiments de France.

## LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

- Partage du cadre et engagements
- Inclusion des parties prenantes concernées
- Modératrice tierce garante du processus
- Mise à l'agenda de l'ensemble des sujets de préoccupation
- Des comptes-rendus validés par les participants aux réunions
- Interruption des travaux jusqu'à la fin de la concertation
- Modification possible du permis de construire, sans remise en cause

# ENGAGEMENTS

## POUR UNE EXPLOITATION RESPONSABLE

# 1

### DES OPÉRATIONS REDIMENSIONNÉES ET UN CADRE ADAPTÉ

Une demande de permis de construire modificatif sera déposée à l'issue de la concertation, ainsi qu'une déclaration ICPE, pour prendre en compte les modifications de production et d'aspect apportées à la centrale à béton Mirabeau :

- Diminution de la taille de l'installation (-30% capacité production)
- Amélioration de l'insertion paysagère (végétalisation, bardage)
- Partage des usages (élargissement des horaires de promenade, restitution parking)
- Un engagement de résultat dans la Charte d'Amélioration des Ports (95/100)

# 2

### RÉPONDRE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES LES PLUS EXIGEANTES

La centrale de Mirabeau pourra produire une nouvelle génération de bétons plus responsables : offrant jusqu'à 60% de réduction des émissions CO<sub>2</sub>, par rapport à un béton classique, et associant l'utilisation de liants bas carbone et de granulats recyclés. La centrale à béton Mirabeau vise l'objectif ambitieux de produire 50% de bétons bas CO<sub>2</sub> en 2023 (évalués A ou B sur l'échelle 360Score).



# 3

### DÉPLOYER UNE FLOTTE DE CAMIONS PLUS VERTE ET PLUS SÛRE



Le premier camion toupie fonctionnant au GNV est entré en fonction en juillet 2020. 50% de la flotte de 12 camions fonctionnera au GNV fin 2021, et 100% d'ici mi-2022\*. Comparé à un camion diesel, le camion GNV c'est -70% de particules, -20% d'émission carbone, et 2 fois moins de nuisances sonores. En matière de sécurité routière, les chauffeurs seront spécifiquement formés aux lieux sensibles, après identification avec les riverains.

\* Sous réserve de la mise à disposition des véhicules par les transporteurs et le déploiement de stations de recharge.

# MAINTENIR LE DIALOGUE AVEC LES RIVERAINS

- Mise en place d'une commission de suivi des travaux, puis du site une fois en activité

## PHASE TRAVAUX ▶

**1 réunion mensuelle** pour faire le point sur ce qui est prévu, ce qui a été réalisé et les problématiques rencontrées

## PHASE EXPLOITATION ▶

**1 à 2 réunions annuelles** pour évoquer vos préoccupations + les résultats des audits de la Charte d'amélioration des Ports (engagement des résultats : 95/100)

- Dès à présent, mise en place d'une hotline (joignable au 01 45 18 24 00 ou par e-mail : [javel.mirabeau-eu@lafargeholcim.com](mailto:javel.mirabeau-eu@lafargeholcim.com)) et d'un dispositif de surveillance du chantier renforcé avec :

## 4 CAMÉRAS ▶

**caméras installées sur le site** (quai, local de stockage et transformateur, stocks granulats (2), entrée du site et arrivée des camions)

## 1 CAMÉRA "TIME LAPSE" ▶

**sur le chantier et les mouvements de barges** côté 16<sup>ème</sup> arrondissement

## LES DATES DE LA CONCERTATION

- **8 septembre 2020** : Réunion plénière n°1
- **30 septembre 2020** : Réunion plénière n°2
- **12 octobre 2020** : Atelier de travail
- **15 décembre 2020** : Atelier de travail
- **4 janvier 2021** : Réunion plénière n°3
- **29 mars 2021** : Atelier de travail
- **6 avril** : Réunion plénière n°4
- **29 avril** : Réunion plénière n°5 - Clôture